



Allennes Infos

www.ville-allennes-les-marais.fr -  ville-allennes-les-marais

FEVRIER 2019



SOMMAIRE

EDITO

PAGE 1

-Edito

PAGE 2

- Calendrier des évènements
- Recensement de la population
- Inscriptions listes électorales
- Atelier cuisine
- Comite de Solidarité

PAGE 3

- Portail famille
- Accueil de loisirs 2019
- Atelier mémoire
- Inscriptions Ecole Maternelle Augustine Testelin année scolaire 2019/2020
- Police Municipale



PAGE 4

- Nouveaux propriétaires commerce Allennois
- Bibliothèque - Médiathèque

RECENSEMENT

Notre commune fait l'objet d'un recensement en ce début d'année. Les agents recenseurs parcourent le territoire jusqu'au 16 février, afin de distribuer puis collecter les bulletins individuels et les fiches de logement. Nous vous demandons de leur réserver un très bon accueil. Vous avez également la possibilité de fournir les renseignements par Internet.

Ces données sont importantes pour la commune mais aussi pour l'Etat. Comme je l'ai annoncé lors de mes vœux à la population, notre commune a dépassé les 3 500 habitants : il s'agit là d'un ajustement intermédiaire qui annonce une population de 3 508 habitants, chiffre « millésimé 2016 ».

Les conséquences sont entre autres un changement de comptabilité, davantage de dotations mais aussi 27 conseillers municipaux aux prochaines élections.

C'est aussi pour l'Etat l'occasion de dresser les bilans démographiques par région, faire un état des lieux du parc immobilier, pour ajuster sa politique en matière de logement social et déceler l'habitat insalubre. Et bien sûr de connaître la population française, cette liste n'étant pas exhaustive. Bref beaucoup de renseignements mais destinés uniquement à des fins de statistiques pour l'INSEE, aucun autre service de l'Etat n'ayant accès à ces données : nous ne pouvons que vous encourager à répondre le plus honnêtement possible. Fin février nous connaissons donc notre population millésime 2019.

Bien à vous.

Le Maire, G. MAYOR

Le 2 février



La mairie est ouverte au public du
lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 15h30 à 17h30.
Le samedi de 9h à 12h.

Contact téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Le Samedi de 8h30 à 12h
03.20.62.92.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de
10h à 12h et de 15h30 à 17h00
Le samedi de 9h à 11h



Calendrier des Evènements

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES AVIS AUX ELECTEURS



Rappel

MARDI 5 FEVRIER

**CONSEIL MUNICIPAL
19H
EN MAIRIE**

Les Elections Européennes auront lieu le 26 mai 2019. Nous vous informons que vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 mars 2019.

Rappel



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population est commencé depuis le **17 JANVIER ET A LIEU JUSQU'AU 16 FEVRIER**. Un agent recenseur se présentera chez vous en vous montrant sa carte officielle. C'est ce même agent qui viendra reprendre les imprimés, si vous ne choisissez pas la télé déclaration. Vous aurez toujours le même interlocuteur. Soyez vigilants tout en lui réservant un bon accueil.

Le recensement est obligatoire.

La mairie est à votre disposition pour tout problème.

A RETENIR

« 9^{ème} Printemps du Livre »

SAMEDI 23 MARS

de 9 h à 17 h



Organisé par le Comité des Fêtes

SALLE LEO LAGRANGE,
rue de Verdun

(Renseignements inscriptions dans le prochain flash ainsi que sur les sites internet de la commune)

ATELIER CUISINE organisé par le Comité des fêtes, **SAMEDI 2 FEVRIER de 9h30 à 12h30, salle Henri Bernard**. Attention places limitées et réservées aux Allennois. **Inscription** : 10 € chèque à l'ordre du Comité des fêtes en mairie.

*Un célèbre proverbe marocain dit :
« Ili ma qnaa bi khobza, yeqnaa bi chdeg ».
Et là, vous vous dites que vous n'avez rien compris car vous n'êtes pas marocain.
Alors pour découvrir le sens de cette phrase sibylline, venez à l'atelier de la Cocotte.
Elle vous dira tout et vous vous régalez.*



Le **COMITE DE SOLIDARITE** organise le **DIMANCHE 17 FEVRIER** une journée « **BROCANTE COUVERTE** ».

La salle Léo Lagrange sera mise à disposition des personnes intéressées qui pourront louer des tables à raison de **3 € par table**.

Et par souci de bonne organisation, vous pouvez aussi réserver vos sandwiches : jambon, pâté, fromage pour 1.50 € l'unité.

Vous trouverez des bulletins de réservation mis à votre disposition en mairie, sur le site et sur la page Facebook.

Alors retenez bien cette date : **DIMANCHE 17 FEVRIER de 8h à 13h.**

Attention : cette braderie ne s'adresse pas aux professionnels.



PORTAIL FAMILLE

La facture correspondant aux activités périscolaires de **JANVIER** sera bientôt mise à disposition sur le portail. Merci de privilégier le paiement CB en ligne (accès sécurisé).
Pour tout paiement par chèque ou en numéraire vous pouvez vous présenter en mairie.
Pour plus de facilités, vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique, pour cela merci de bien vouloir apporter un Relevé d'Identité Bancaire.



ACCUEIL DE LOISIRS POUR MINEURS **PRIMAIRE – MATERNEL / VACANCES DE PRINTEMPS** **Inscriptions au «Portail famille»**

L'accueil de loisirs se déroulera du **8 avril au 19 avril**. Les inscriptions s'effectueront **impérativement** sur le « portail famille » du **1^{er} février au 1^{er} mars inclus**. **ATTENTION : Passé ce délai, plus aucune inscription ne sera prise en compte sur le portail.**

-Pour les **familles déjà inscrites** sur le portail, il suffira d'aller réserver la ou les semaine(s) souhaitées*. **Les parents désirant ajouter un enfant sur le portail doivent se rendre en mairie retirer une « fiche inscription enfant ».**

-Pour les **familles non inscrites** sur le portail, il est obligatoire de passer en mairie retirer un dossier d'inscription, le plus rapidement possible, et ce avant la fermeture du délai d'inscription au portail.

***Les réservations ainsi que la facturation se font à la semaine.**

Les réservations des repas au restaurant scolaire et de la garderie se font comme pendant les périodes de classe par le biais du « Portail famille ».



ATELIER MEMOIRE

Les prochaines séances **ATELIER MÉMOIRE** auront lieu les **19 FEVRIER** et **5 MARS** de 14h15 à 16h à la salle « COLUCHE ».



Rappel

INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE
Augustine TESTELIN, rue de Verdun
(Tél : 03.20.62.92.57)
ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

Les lundis **18 et 25 mars** de 9h à 12h ;
Le samedi **23 mars** de 9h à 12h.

Chaque parent doit se munir :
-du carnet de vaccinations
-du livret de famille et sa photocopie
-du bulletin d'inscription de la mairie (passer en mairie remplir une feuille de renseignements pour l'établissement du document.)



POLICE MUNICIPALE

ECLAIRAGE PUBLIC

Dans un souci de prévention et de sécurité, nous vous sollicitons afin de signaler en mairie les éventuels dysfonctionnements sur le réseau de l'éclairage public.

Une fois avertis par nos soins, les services compétents de la Communauté de Communes de la Haute Deûle mettront tout en œuvre pour procéder à la réparation dans les plus brefs délais.

NOUVEAUX PROPRIETAIRES à partir du mardi 5 février.

Boulangerie Pâtisserie « La Tosca'line » - 50 rue du Marais



BIBLIOTHEQUE - MEDIATHEQUE



<http://bib.cchd.fr>
<http://www.cchd.fr>

BIBLIOTHEQUE Henri Delacroix à Allennes-les-Marais (Tél : 03.20.97.66.51)

Horaires d'ouverture : Lundi 16h– 19h30 / Mercredi 11h–12h et 14h–18h / Vendredi 16h–18h



Rendez-vous Mercredi 27 février :

- **P'tit grenier à histoires à 10h** : histoires, comptines, jeux de doigts pour les 0-3 ans - sur inscription

- **Grenier à histoires à 17h** : pour les 3-7 ans. À partir d'une sélection réalisée par le Prix des Incos, les enfants (et leurs parents s'ils le souhaitent) découvrent avec bonheur le monde fabuleux des histoires imaginaires.

MEDIATHEQUE François Mitterrand à Annoeullin (Tél : 03.20.16.15.90)

Horaires d'ouverture : Mardi 10h-12h et 15h–18h/ Mercredi 10h–12h et 14h–18h/
Jeudi 15h–18h/ Vendredi 15h–19h / Samedi 10h–12h et 14h–17h30.



MERCREDI 6 FEVRIER à 14h30

MIA ET LE LION BLANC

(Durée : 1h37)



VENDREDI 15 FEVRIER à 20h30

LES INVISIBLES

(Durée : 1h42)



VENDREDI 22 FEVRIER à 14h30

MIRAI, MA PETITE SŒUR

(Durée : 1h38)

VENDREDI 22 FEVRIER à 20h30

AU BOUT DES DOIGTS

(Durée : 1h46)



SAMEDI 23 FEVRIER à 10h

RITA ET CROCODILE

1^{er} pas au cinéma (Durée : 40 mn)

SAMEDI 9 FEVRIER à 15h – Projection CinéMômes (gratuit)

JEUDI 28 FEVRIER à 14h30 – Ciné Café (gratuit)

